Ville de Genève
Conseil municipal

M-1326

Réponse du Conseil administratif du 8 novembre 2023 à la motion du 6 décembre 2017 de Mmes et MM. Simon Gaberell, Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Uzma Khamis Vannini et Marjorie de Chastonay: «Rendons la place de Saint-François à la population!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

– que la place de Saint-François est fermée à la circulation depuis 1994;
– que la place est située en plein cœur du quartier de Plainpalais, en face de la paroisse Saint-François-de-Sales et à proximité d'une place de jeux pour enfants;
– qu'elle constitue donc un endroit propice à la rencontre et à la détente pour les habitant-e-s;
– que depuis 1985, les habitant-e-s du quartier demandent la création d'une zone verte au cœur du quartier, comprenant le parc de la villa Freundler, la place de Saint-François et le parc Prévost-Martin;
– que la population demande que la place soit «végétalisée et rendue agréable à vivre» et que l'ancien parc de la villa Freundler soit «relié à la place de jeux via la place de Saint-François pour créer un grand espace public»;
– qu'un mandat d'étude parallèle a été lancé par la Ville en 2004;
– que depuis la place n'a pas bénéficié d'un réaménagement particulier;
– que la villa Freundler, donnant sur la place, a fait l'objet d'une rénovation et transformation, entre 2012 et 2013, par le département des constructions et de l'aménagement de la Ville sans que toutefois la place ne soit intégrée au processus de réaménagement;
– que par ailleurs la paroisse Saint-François-de-Sales va être intégrée dans la révision du plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre, sur la via Jacobi qui fait partie du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle;
– qu'aujourd'hui la place est utilisée principalement comme parking à scooters et vélos encombrant la majorité de l'espace public et qu'elle ne bénéficie d'aucun aménagement convivial,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire une proposition au Conseil municipal en vue du réaménagement de la place de Saint-François, en concertation avec les associations du quartier, pour y développer une place conviviale à destination des habitant-e-s, en lien avec la villa Freundler et la place de jeux.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, le Conseil administratif tient à souligner que la vision actuelle pour l'aménagement de la place de Saint-François n'est plus la même que celle envisagée il y a dix ans, lors du concours initial organisé par la Ville de Genève. Ainsi, le projet initial doit être totalement revu afin de répondre aux enjeux climatiques et aux décisions politiques qui s'y rattachent, ceux-ci ayant fortement évolué depuis 2004.

En effet, le nouveau projet comportera une part importante de végétalisation et de désimperméabilisation des revêtements, en cohérence avec la Stratégie climat municipale, la lutte contre les îlots de chaleur et la volonté de plantations de la Ville. Le périmètre du projet initial sera également adapté. En effet, le projet doit être développé en cohérence avec le futur réaménagement de la rue de Carouge et de ses rues perpendiculaires.

Le Conseil administratif confirme que le projet est inscrit au 19e plan financier d'investissement (PFI) 2024-2035 et informe qu'une demande de crédit d'études sera déposée auprès du Conseil municipal en 2024 afin de réaménager ladite place.

Le Conseil administratif souligne que des actions modestes mais concrètes ont été entreprises en 2022, à savoir:

– la répression du stationnement des deux-roues motorisés (2RM) sur les trottoirs de ladite place par la Fondation des parkings;
– la peinture de l'œuvre «Mille Fleurs» sur la chaussée;
– la création de stationnements pour les vélos sur le trottoir à l'angle nord-ouest de ladite place.

Enfin, le Conseil administratif confirme sa volonté de développer, en concertation avec les associations du quartier, le réaménagement de la place de Saint-François, afin de créer un espace public digne de ce nom, agréable pour toutes et tous et en accord avec les objectifs de la Stratégie climat.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler